

ORDRE DU JOUR
CONSEIL D'ECOLE école Nicolas Boileau - élémentaire
Lundi 12 octobre de 18h30 à 20h30



PARENTS (RPE) :

Présents :

FCPE = Mme IMBERT, Mme PIEDALLU, Mme LAISNEY, Mme POLLINA, Mme RENOUF, Mme MOUTON, Mme TERSAC, Mme FILATRE, Mme NYS
PEEP = Mme LORY, Mme IRIUS LESTIN, Mme DE HEER, Mme FOTSE ET Mme TABBAGH.

ENSEIGNANTS : Mme BLUMBERG (Directrice), Mme COTTINEAU (CPA), Mme JAQUOT LANDON (CPB), Mme MANTRACH LAGOIN (CPC), Mme
DUSSOUET (CE1B), Mr NAIT MAKHLOUF (CE1A), Mme LYON (CE2A), Mme VEDRINE (CE1-CE2), Mme MORAND (CE2B), Mr MICHEL (CM1A), Mme
AYAD (CM1B), Mme RAHMANI (CM2A), Mr L'AMINOT (CM2B), Mme NGUYEN (CM1-CM2)

POUR LA MAIRIE : Mme DE PABLO, présence de Mme COLAVITA

1- LE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

La vie de l'école

→ Présentation de l'équipe et des nouveaux représentants de parents

Mme Colavita, adjointe au maire, en charge de la vie scolaire du périscolaire et du bien être à l'école : Elle indique avoir tenu à être présente, uniquement pour le 1^{er} conseil d'école, aux côtés de Mme de Pablo, membre du conseil municipal, représentante de la mairie au conseil d'école de Boileau élémentaire.

Mme Colavita souhaitait se présenter aux parents nouvellement élus. Elle souhaite que les échanges, plus nombreux pendant la « période covid », se poursuivent sur le même modèle et se tient à la disposition des représentants de parents pour échanger. D'autres réunions seront organisées sur le sujet particulier du périscolaire, un cadre pour nos échanges va être fixé.

Directrice : informée ce matin de la possibilité de convier Guillaume Lespiac à la réunion. Précise qu'il serait préférable que les questions du périscolaire puissent être discutées à l'occasion d'échanges directs entre les RPE et Guillaume .

Mme Colavita : Le but est bien de mettre en place des « conseils du périscolaire ».

Guillaume Lespiac : responsable périscolaire et en charge du centre de loisirs depuis 6 ans. Est en demande de plus d'entretiens avec les parents.

Mme De Pablo : A votre disposition par l'intermédiaire de la directrice, par mail (indiqué sur demande).

Mme Colavita : Sortie possible à 16h50 le mercredi, uniquement pour les parents qui en ont fait la demande expressément auprès du périscolaire . Problème des horaires activités conservatoire par rapport à ceux du périscolaire. (réflexion en cours)

Nouvelle enseignante = Mme MORAND CE2B.

Mme ENARD qui travaillait en binôme avec Mme Morand est arrêtée jusqu'à la fin de l'année.

En attente d'une nouvelle nomination, Mme Outters a assuré la continuité pédagogique.

Après les vacances = Mme MORAND (lundis et mardis) travaillera en binôme avec M. MATHIEU (jeudis et vendredis) et ceci, jusqu'à la fin de l'année. Les deux enseignants seront présents en classe les jeudis 15 et vendredi 16 octobre pour organiser au mieux la future collaboration et se présenter aux élèves.

→ Résultats des élections

FCPE = 8 sièges

PEEP = 5 sièges

- Inscrits : 530
- Votants : 330
- Bulletins nuls : 24

Taux de participation = **46,37%** de participation l'an passé.

Cette année, vote uniquement par correspondance = **62.26 %**

Vote « *vote par correspondance inscrit pour les prochains scrutins* »

POUR = unanimité

CONTRE = 0

ABSTENTION = 0

Envoi des professions de foi par mail l'année prochaine (éviterait les nombreuses photocopies).

Si les fédérations l'envisagent, les enseignants pourraient transmettre directement aux familles, via leur liste de diffusion de classe. (à confirmer)

→ Travaux et organisation de la rentrée

En fin d'année scolaire, l'équipe a dû mettre en carton toute l'école. Nous avons bénéficié de l'aide des services techniques pour les salles communes.

Une semaine avant la rentrée, les collègues se sont organisés pour remettre en place leurs classes afin d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions. Le contexte sanitaire a ajouté à la complexité de cette installation. Remerciements aux équipes.

Nous sommes ravis des couleurs pétillantes de l'école et remercions la mairie pour ces travaux conséquents.

Nous sollicitons les parents pour la réinstallation de la BCD. A envisager après les vacances.

→ Structure de l'école et composition des classes

Trois double niveaux cette année.

Selon les effectifs, chaque année, nous avons des « cohortes » plus ou moins importantes. Les doubles niveaux ont été décidés car nous ne souhaitons pas avoir des classes de CE1 trop chargées. Le niveau CE2 est une classe où il y a de nombreuses notions qui sont renforcées. Rappel qu'une classe a été supprimée l'année dernière.

331 élèves pour 13 classes (moyenne = 25,5 élèves /classe)

Les effectifs baissent beaucoup. Crainte d'une fermeture de classe à la prochaine rentrée.

CPA = 25

CE1B =25

CM1A =25

CPB = 24

CE1-CE2 = 23

CM1B=25

CPC = 22

CE2A =28

CE1A = 26

CE2B = 29

CM1- CM2 =25

CM2A = 27

CM2B = 27

→ **Vote du règlement intérieur de l'école**

Aucun changement.

Le règlement intérieur de l'établissement sera transmis aux parents via le cahier vert.

Il a été approuvé à l'unanimité par l'ensemble des représentants.

→ **Budget mairie**

15 875 euros pour 331 élèves (baisse + importante que la baisse d'effectif : 47,96 € par élève) // 18250 pour 354 élèves (année 2019/2020)

Le « budget car », non utilisé l'année dernière, ne peut pas être reporté pour des achats de fournitures. Nous pouvons toutefois commander encore des cars (ou équivalent en tickets) avant la fin de l'année civile.

A noter = les sorties en transports ne sont pas recommandées en raison du contexte (sanitaire et Vigipirate).

→ **Sécurité : (Exercice d'évacuation, Exercices PPMS)**

Evacuation = lundi 5 octobre

Temps d'évacuation = 3'15 "

Après appel = 3'54". RAS

Un exercice sera organisé sur le temps périscolaire.

L'exercice « PPMS intrusion » = s'est déroulé le jeudi 8 octobre (selon la demande de Mme Cotonat, IEN ; Il s'agit de se cacher.)

Un exercice départemental sera programmé courant novembre. Il s'agira du PPMS « confinement ».

Tous les exercices sont pensés et mis en œuvre de manière à ne pas susciter de stress ou d'angoisse chez les enfants.

→ **Organisation avec le périscolaire (contexte sanitaire)**

Depuis la rentrée, afin de fluidifier les déplacements, nous avons gardé les sens de circulation dans l'école. Escalier central (montée) et escaliers extrémités (descente).

Le matin les enfants montent directement en classe. Il y a des adultes postés dans les couloirs pour surveiller les déplacements. Tout se passe très calmement.

- Entrée Boileau (entrée des CP et CE1) un adulte donne du gel hydroalcoolique aux enfants (ils sont petits et c'est une zone abritée).
- Entrée Henri Ginoux = les enfants montent directement, les portes sont ouvertes, et utilisent du gel à leur arrivée à l'école. (zone non abritée, intempéries).

A 13h20 , les enfants sont encadrés par un animateur référent = passage aux toilettes et lavage de mains et accompagnés jusque dans la classe. Cela leur demande de s'organiser 10 mn avant.

L'enseignant.e prend le relais à partir de 13h20. Cette coordination a été réfléchi conjointement avec Guillaume Lespiac.

Ces deux moments permettent aux élèves de démarrer la classe dès la sonnerie. C'est un gain de temps important. Les enseignants sont très contents de ce nouveau fonctionnement. Cela pourrait se pérenniser en dehors du contexte sanitaire (en discussion).

3 récrés = 9h40, 10h, et 10h20 (matin) et 14h40, 15h et 15h20 (après-midi).

Les enfants sont ainsi moins nombreux en même temps dans la cour.

Relation familles

→ Livrets scolaires

Dates = semaine du 25 janvier = mise en ligne le 29 janvier .

Au cours du 1^{er} semestre, RDV, il sera remis aux parents de CP les modalités d'accès et le code permettant d'accéder aux livrets « en ligne ».

Le second livret sera disponible, en ligne, fin juin (pas de RDV systématisé avec les familles).



Il est important de bien conserver ses codes d'accès. Les parents peuvent créer, via le portail France Connect (numro de sécurité sociale) . Un accès généralisé et commun avec d'autres services de l'Etat (Impôts, CPAM par exemple).

Attention = quand les élèves quittent l'école, nous n'avons plus accès aux bulletins. Les CM2 doivent bien penser à archiver les documents.

→ COOP (bilan comptable et projets)

Entrées =

Appel aux dons

Photographe

Sorties

Assurance

Cop de classe

PROJET CIRQUE

PROJET Théâtre

Opérations exceptionnelles

Fanzine

Initiatives

Appel aux dons

Appel contribution projet

Actuellement sur le compte = 12 807 € de l'année dernière

DONS des parents cette année : 7 000 € + photographe 2000 euros -> 9 000 €

A déduire=

- assurance = 700 €
- classe découverte de l'année dernière -> acompte conservé jusqu'en sept 2021
- 1000 € restaient des dons de l'année dernière réservés aux classes autogérées et resteront pour l'instant
- Fonctionnement de l'école : 300 € par classe (3900 € en 2 fois)

-> Projet collectif :

- Projet théâtre (x3 classes : CM1A, CM1B, et CM2A), 15 séances au mois de janvier avec peut être une représentation à la fin de l'année = 2125 € . Lieu = probablement au gymnase Buffalo.
- Projet cirque (avec un intervenant de la classe autogérée annulée l'année dernière) (x10 classes restantes) sur 3 semaines, 8 séances, entre le 25 janvier et le 12 février - 9350 € -> Demande à la mairie d'une estrade pour le spectacle de fin d'année
- Projet musée pour toutes les classes ? pas encore budgetisé. Resterait 2.500 €
Expo se déplace à l'école. 2 semaines, à la fin de l'année.

L'idée étant que tous les élèves bénéficient de formations spécifiques et , puisque les sorties et classes découvertes ne sont pas envisageables pour le moment, que l'école s'anime et se fédère autour de projets communs.

Pour récupérer des dons en plus :

- Réalisation d'un magazine par les enfants -> aide des parents pour monter les magazines (en janvier) + photocopies couleurs,

- Vente de tabliers,
- Participation exceptionnelle des parents de 5 euros.

→ **Contexte sanitaire (informations aux familles et cadre de l'enseignement à distance)**

Les enseignants ont demandé, dès le jour de la rentrée, les adresses mail des familles.

A 5 semaines de la rentrée, il manque encore des contacts.

Rappel= urgence de pouvoir communiquer par ce biais dans le cadre du contexte sanitaire uniquement.

Modalités au 12 octobre =

Mot d'information quand un cas est avéré dans une classe (message aux familles de la classe concernée, pas nominatif). Rappel 3 cas enfants /classe ou un adulte.

Enseignement à distance si confinement ou enfant en septaine.

Il est assuré que les enseignants font le maximum pour assurer un enseignement à distance, en prenant en considération la possibilité ou non de venir récupérer les cahiers et devoirs à l'école.

Un temps de régulation est nécessaire pour les enseignants, qui sont chargés de classe. Le travail transmis correspond à ce qui est vu en classe, il ne s'agit pas d'activités occupationnelles. Cela demande donc une organisation supplémentaire pour les enseignants.

La transmission du travail pour un enfant malade se fait comme les années passées (contact enseignant/famille), de façon ponctuelle.

Rappel que les vidéos mises en place pendant le confinement ne sont possibles qu'en fonction des méthodes des enseignants, des moyens dont ils disposent à la maison (pas d'ordinateur fourni par l'EN) et des possibilités d'organisation. Tout comme pour le télétravail pour les familles, il faut tenir compte de ces diversités.

Organisation pédagogique - actions éducatives

→ **Evaluations nationales CP et CE1**

CP : Faiblesses notées en =

- « connaître les lettres et le son qu'elles produisent »
- « reconnaître les lettres »
- « Associer un nombre à une position » = notion difficile, pas étonnant, comme l'an passé.
- « Reproduire un assemblage » = Difficile, pas inquiétant

➤ *Apprentissages de grandes sections moins stables en raison du confinement.*

CE1 : Faiblesses notées en =

- « Lecture à voix haute »
- « difficultés de compréhension »
- « Représenter des nombres entiers »
- « Résoudre des problèmes » = pas inquiétant, comme chaque année

➤ *De façon plus générale, pas beaucoup d'autonomie des enfants, moins de concentration. Résultats nettement plus faibles que l'année dernière. Exercices « chutés » notamment en raison de l'autonomie demandée lors des exercices non guidés*

CP et CE1 (général) =

- Beaucoup de bavardages, soucis de compréhension des consignes expliquées oralement.
- CP -> Défaut au niveau du graphisme et de la tenue du stylo / Défaut de repérage dans l'espace (-> se repérer sur la page de son cahier)

Pour l'ensemble

CM1, CM2 rentrée positive, niveau assez bon mais baisse de la concentration pour l'ensemble de l'école.

- Toutefois , Beaucoup de bavardages, soucis de compréhension des consignes expliquées oralement.

→ **Etat des lieux (comportement et travail) et dispositifs de remédiations et aide aux enfants en difficultés**

Différents dispositifs sont mis en place =

- Différenciation et tutorat au sein de la classe,
- Synthèses pour les classes = chaque enseignant fait un bilan de rentrée avec Mme Blumberg = indications comportement et travail notées pour tous les élèves. Cela permet d'établir un suivi, année après année, en pointant les difficultés et profils particuliers. Des décisions sont prises lors de cette concertation.
- RDV individuels avec les familles
- APC = suivi proposé par l'enseignant (accord de la famille)
- Demande de bilan ou aide pour le RASED. Cette année, nous bénéficions d'un créneau le mardi après-midi (groupe de 5 élèves de CE1 = aide pédagogique).
- Equipe éducative = réunion avec le RASED, l'enseignant.e , la Directrice et les intervenants si prise en charge extérieure.

2- QUESTIONS

➤ DES PARENTS D'ELEVES

- Aux autorités municipales

→ **Modalités de communication périscolaire/représentants de parents**

Réponse en début de PV (Mme Colavita)

→ **Procédure et communications mises en place en cas de détection d'un cas Covid chez un adulte de l'école (animateur, autre personnel mairie) ?**

Guillaume Lespiac :

Pour les personnels de mairie

- Prévenir la hiérarchie
- Dépistage le plus vite possible
- Isolement en attendant les résultats.

Si positif, toute l'équipe doit se faire tester, même si respect des distances.

RPE :

- Quid des enfants ? *en attente de précisions.*
- Quid d'une priorisation des élèves et personnels pour les tests ? Règles pour décider d'une fermeture ? *en attente de précisions.*

La Directrice :

A l'Education Nationale, le protocole allégé indique que =

- cas contact uniquement si les adultes enlèvent le masque -> pause du midi. Préconisations aux équipes pour conserver les distances et rester vigilants.
- les enfants ne sont pas « cas contact ». Fermeture de classe que si 3 enfants dans la classe sont positifs.

RPE -> Demande à la mairie de clarifier la situation : quelle est la définition d'un cas contact pour le périscolaire? Est-ce la même qu'à l'école ?

Mme De Pablo s'engage à nous répondre.

→ Ateliers animés par des animateurs sportifs de la ville (ateliers 2S2C) : interventions sur les temps scolaires ?

Va être à l'étude.

Ces interventions seraient à adopter pour toutes les écoles mais difficile à mettre en place pour toutes les écoles en même temps.

Précisions données = il ne s'agit pas des activités « 2S2C » proposées lors du déconfinement mais bien d'intervenants sportifs en binôme avec les enseignants.

Mme Blumberg précise que les animateurs sportifs ont élaboré un projet précis, avec des cycles sportifs qui varient à chaque sous période.

Fin de la réunion = 20h10

Prochaine réunion = février à confirmer

Bien cordialement
Mme Blumberg